



TRANSPORTS

1-Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

La CABB est chargée de l'organisation des services de transport scolaire internes à son territoire par l'intermédiaire de son service « Libéo ».

La CABB et ses 48 communes :

Allasac, Ayen, Brignac-la-Plaine, Brive-la-Gaillarde, Chabrignac, Chartrier-Ferrière, Chasteaux, Cosnac, Cublac, Dampniat, Donzenac, Estivals, Estivaux, Jugeals-Nazareth, La-Chapelle-aux-Brocs, Juillac, Larche, Lascaux, Lissac-sur-Couze, Louignac, Malemort, Mansac, Noailles, Nespouls, Objat, Perpezac-le-Blanc, Rosiers-de-Juillac, Sadroc, Saint-Aulaire, Saint-Bonnet-la-Rivière, Saint-Bonnet-l'Enfantier, Saint-Cernin-de-Larche, Saint-Cyprien, Saint-Cyr-la-Roche, Saint-Pantaléon-de-Larche, Saint-Pardoux-l'Ortigier, Saint-Robert, Saint-Solve, Saint-Viance, Sainte-Féréole, Segonzac, Turenne, Ussac, Varetz, Vars-sur-Roseix, Vignols, Voutezac, Yssandon.

Si vous habitez dans l'une de ces communes et si vous êtes domicilié à plus d'1km de l'établissement scolaire, inscrivez votre (vos) enfant(s) ou renouvelez leur(s) inscription(s) sur le site **www.agglodebrive.fr**

Infos et contacts :

- Par mail : transportscolaire@agglodebrive.fr
- Par téléphone : 05.55.74.99.27

Le site www.agglodebrive.fr vous permet de :

- Consulter les horaires et les services de transport scolaire près de chez vous
- Visualiser les points d'arrêts
- Connaître la tarification applicable

2- Le transport des élèves résidant hors de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive ou résidant dans la CABB mais scolarisés hors de la CABB

C'est la Région Nouvelle-Aquitaine qui est en charge du transport scolaire (conditions et horaires à vérifier auprès du Service des Transports de la Région Nouvelle-Aquitaine)

Adresses internet du service des transports :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Infos et contacts :

- par Téléphone : **0970.870.870 du lundi au samedi de 8h à 19h**
- en remplissant le formulaire dans l'onglet « contact » sur la page d'accueil

Internes et demi-pensionnaires

Les tarifs sont donnés sous réserve de modifications, ils seront à vérifier à la rentrée (1)

LIGNES	TYPE ELEVE	UTILISATION	HORAIRES
LIGNE VOYAGEUR DITE LIGNE REGULIERE (ligne n° 239)	CORREZIENS & AUTRES DEPARTEMENTS	Voyages occasionnels (1) Ticket unitaire : 2,50€ Ticket aller/retour : 4,50€ Carnet 10 voyages (-28 ans) : 10€ Voyages réguliers (-28 ans) (1) Abonnement hebdo : 9€ Abonnement mensuel : 22,50€ Abonnement annuel : 225€	A consulter sur le site internet du Service des Transports de la Région Nouvelle-Aquitaine A partir de la page d'accueil : Menu – cars régionaux – Corrèze - trouver votre ligne de car
LIGNE SCOLAIRE	ELEVES CORREZIEN RESIDANT HORS AGGLO DE BRIVE ET ELEVES RESIDANT EN REGION NOUVELLE AQUITAINE	INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur le site internet du service des transports (Menu – transports scolaires – inscription - accéder à la plateforme d'inscription)	A consulter auprès du site du Service des Transports de la Région Nouvelle-Aquitaine A partir de la page d'accueil : Menu – transports scolaires – horaires et itinéraires

Bon plan jeunes : munis de leur carte d'abonnement aux transports scolaires régionaux, les jeunes pourront voyager gratuitement sur l'ensemble des lignes régionales hors temps scolaire : mercredi après-midi, samedi, dimanche et vacances scolaires (sauf vacances d'été).

Tarif : la région subventionne 90% du coût du transport, la part restant à charge des familles est calculée sur la base du quotient familial.

Dans le cas où un usager est bien ayant droit mais ne peut bénéficier des transports en raison de l'absence de transports scolaires, l'élève peut alors bénéficier d'une Aide Individuelle au Transport (AIT).

Une réduction est appliquée pour les familles inscrivant 3 enfants ou plus au transport scolaire organisé par la région Nouvelle-Aquitaine et domiciliés à la même adresse.

Possibilité de remboursement total en cas de non-utilisation du service.

Paie ment :

Par chèque, virement et espèce : paiement en une fois, exigé à l'inscription.

Par carte bancaire : 3 possibilités

- paiement en une fois à l'inscription.
- paiement différé à début septembre.
- paiement en 3 fois sans frais

Plateforme de covoiturage : scoléo

Dans le but de simplifier la vie familiale et scolaire, une plateforme de covoiturage réservée à l'établissement ainsi qu'à celles et ceux qui s'y inscrivent est accessible à l'adresse suivante : <https://www.scoleo.fr/>

Elle vous permettra de déposer des annonces et de vous mettre en relation avec d'autres familles dont les enfants sont inscrits dans l'établissement.

Rentrée du dimanche soir ou veille de rentrée scolaire

L'ouverture de l'internat le dimanche soir est fixée de 20 h à 22 h. Les familles s'organisent pour acheminer leur enfant à l'internat par leurs propres moyens.